



Rimouski, le 19 avril 2010

Madame Nathalie Normandeau  
Ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, A 308  
Québec (Québec)  
G1H 6R1

**Objet : Demande de compléter le programme d'évaluations environnementales stratégiques (ÉES) sur la mise en valeur des hydrocarbures en milieu marin avec une analyse de la justification et des solutions de rechange**

Madame la Ministre,

Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CRE BSL) suit avec grand intérêt le programme d'évaluations environnementales stratégiques (ÉES) afin d'encadrer la conduite des activités d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures en milieu marin. Il a pris connaissance du dossier qui accompagne le programme et il a participé aux consultations régionales de l'automne 2009 avec les conférences régionales des élus.

Le CRE BSL applaudit la décision gouvernementale de réaliser une ÉES sur la mise en valeur des hydrocarbures en milieu marin, une évaluation qu'il avait lui-même demandée à plusieurs reprises. Toutefois, il constate que la démarche ne permet pas d'aborder la justification (raison d'être) du programme et l'analyse des options ou des variantes à ces projets d'exploitation.

Précisons que le CRE BSL est un organisme de concertation régionale en matière d'environnement et de développement durable subventionné par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. Entre autres interventions sur le sujet, le CRE BSL a participé aux commissions du BAPE sur le terminal méthanier à Cacouna en 2006 et sur les levés sismiques dans le Saint-Laurent en 2004. En collaboration avec le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, il organisera cet automne un forum sur la réduction de la dépendance énergétique au pétrole qui se tiendra dans les différentes régions du Québec.

...2

Le CRE BSL est d'avis que l'ÉES doit permettre de clarifier les enjeux et de répondre aux questions qui peuvent être soulevées sur sa pertinence. La raison d'être des projets dans un contexte de réchauffement climatique et de réduction des gaz à effet de serre (GES), les moyens prévus pour assurer une gestion responsable d'une filière non renouvelable et l'examen de la consommation des québécois en relation avec les activités de production d'énergie sur son territoire sont des exemples de questions qui pourraient être abordées dans le cadre des consultations publiques.

La stratégie énergétique du Québec, qui est citée fréquemment dans la documentation de l'ÉES, viendra à échéance en 2015 tandis que la portée de l'ÉES va largement au-delà de cette date. De plus, la stratégie ne précise pas de quelle façon le gouvernement se dotera d'un plan global pour offrir un encadrement éclairé, durable et responsable du développement énergétique et du remplacement des énergies fossiles par des filières propres et renouvelables.

Considérant l'importance et la complexité de ces débats, le CRE BSL espère que le gouvernement sera en mesure d'accorder une suite favorable à sa demande de compléter l'ÉES avec un examen de la raison d'être et des solutions de rechange au programme.

Dans l'attente d'une décision, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos salutations distinguées.

Le président,



Gaëtan Malenfant

